



Lille, le 29 mai 2022

A

Madame le Recteur de l'académie de Lille  
Rectorat de l'académie de Lille  
144 rue de Bavay  
59000 Lille

**Objet: Rémunération des AESH gérés par le Lycée Branly de Boulogne**

Madame le Recteur,

Nous sommes interpellés depuis vendredi par les AESH dont la paye est gérée par le lycée Branly de Boulogne.

En effet, à ce jour, ils n'ont toujours pas perçu leur traitement dû pour le mois de Mai et n'ont par ailleurs pas été prévenus d'un éventuel retard.

Ce n'est pas la première fois que les personnels sont victimes d'un retard de paye de la part du lycée Branly, et cette situation est d'autant moins acceptable compte tenu de la forte inflation actuelle, à laquelle sont malheureusement plus fortement exposés nos collègues AESH du fait de la faiblesse de leur rémunération et de la précarité de leur statut.

Aussi, il est urgent que cette situation soit rétablie dès ce lundi 30 mai et que les personnels ne soient plus victimes de ce genre de retard, qui ne participe ni à la reconnaissance, ni au sentiment de respect des personnels.

Nous vous remercions pour l'attention portée à cette situation, et vous prions, Madame le Recteur, de croire en notre profond attachement au service public d'Education Nationale,

Pour le SNES FSU,  
Jean François Caremel, secrétaire académique  
Karine Galand, responsable de catégorie